

GÉNÉALOGIES FABULEUSES

ET

RÉALITÉS HÉRÉDITAIRES

Pleust a Dieu qu'un chascun sceut aussi certainement sa genealogie depuis l'arche de Noë jusques a cest vage. Je pense que plusieurs sont aujourd'huy empereurs, rois, ducs, princes et papes en la terre, lesquelz sont descenduz de quelques porteurs de rogatons et de costrets. Comme, au rebours, plusieurs sont gueuz de l'hostiaire (hôpital), souffreteux et misérables, lesquelz sont descenduz de sang et ligne de grands rois et empereurs.

RABELAIS (*Pantagruel*, ch. I.)

Je suis fils de l'homme et de la femme, d'après ce qu'on m'a dit. Cela m'étonne ; je croyais être davantage.

(*Chants de Maldoror.*)

I

« Tout homme est l'addition de sa race », a formulé Blanc de Saint-Bonnet, philosophe de la secte des Joseph de Maistre et des Bonald, qui faisait, sous Louis-Philippe, l'ornement de la *Revue des Deux Mondes*.

Le mot est très beau, et il est très vrai. Il est même vrai jusqu'au point d'être une vérité de M. de la Palice autant qu'un axiome physiologique — car il est impossible qu'un être humain soit autre chose que la résultante, depuis le protoplasma originel, de millions de milliards d'accouplements.

L'hérédité n'est pas un paradoxe littéraire et scientifique ; elle existe, certes, mais de façon aussi diverse qu'insondablement mystérieuse. Les physiologistes nous apprennent

qu'il y a trois variétés d'hérédités nettement déterminées : l'hérédité directe qui tient ou du père ou de la mère, ou dans laquelle se peuvent encore mélanger les défauts et qualités physiques et moraux du couple géniteur ; l'hérédité indirecte, dans laquelle il arrive qu'un enfant ne ressemble ni à son père, ni à sa mère, mais accuse les dons ou tares d'autres parents des lignes collatérales ; l'hérédité dite « en retour », qui fait qu'un homme qui ne ressemble ni à son père, ni à sa mère, ressemblera à son grand-père ou à sa grand-mère.

En dehors de ces trois hérédités, assez facilement discernables, les physiologistes en comptent encore quelques autres, dont la redoutable hérédité connue aujourd'hui sous le nom d' « imprégnation », par laquelle les enfants du second mariage d'une femme peuvent présenter le caractère et les traits du premier mari ; enfin l'occulte hérédité d'influence, celle qui fait que la grossesse d'une femme peut être affectée, en mal plus souvent qu'en bien, par les circonstances du milieu extérieur.

A noter encore, accessoirement, les maladies et les vices plus ou moins cachés des ascendants : syphilis, typhoïde, alcoolisme, etc., tous accidents qui peuvent déterminer un génie ou un idiot, un criminel ou un homo-sexuel, produits jusqu'alors inconnus dans la lignée et, enfin, touchant les personnes qui parlent de leur « race », comme si mesdames leurs aïeules avaient toujours conçu et accouché devant notaire, il est bon de rappeler certains vers de Boileau :

Tous les livres sont pleins des titres de vos pères ;
 Leurs noms sont échappés du naufrage des temps ;
 Mais qui m'assurera qu'en ce long cercle d'ans
 A leurs fameux époux vos aïeules fidèles
 Aux douceurs des galants furent toujours rebelles ?
 Et comment savez-vous si quelque audacieux
 N'a point interrompu le cours de vos aïeux ;
 Et si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,
 Est passé jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce ?...

Car, enfin, l'adultère n'a pas été imaginé seulement de-

puis M. Paul Bourget, pas plus que ce n'est que depuis les Alexandre Dumas qu'il naît par le monde des enfants qui ont pris l'être des baisers de l'amour et ne sont pas, pour nous exprimer comme le vieil Erasme, « les fruits d'un ennuyeux devoir conjugal », à telles enseignes même qu'avant la guerre il naissait environ quelque 70.000 enfants naturels par an dans notre glorieux pays (1).

II

Déjà, voici donc bien des hérédités inconnues, bien des mélanges, — bien des additions de race !... Ah ! l'addition de tout être est aussi obscure qu'elle est longue, et il est terrible à penser qu'elle est exactement la même, ô Rabelais, pour un empereur et pour un « porteur de rogatons » qui comptent, l'un et l'autre, seulement depuis Jésus-Christ, environ 129 quadrillions d'ancêtres !... Et le calcul en est d'une effarante simplicité...

En effet, comme on le sait généralement, il faut à tout être humain, suivant une loi naturelle difficilement transgressible, un père et une mère, soit deux personnes, lesquelles sont également, chacune, le produit d'un père et d'une mère... A la deuxième génération ascendante, nous avons quatre aïeux ; à la troisième, nous avons huit bisaïeux ; seize à la quatrième que forment les trisaïeux ; trente-deux à la cinquième... Si vous continuez le calcul, en multipliant par 2, vous trouverez que, seulement à la onzième génération, nous avons chacun plus de 1.000 ancêtres ; que nous en avons plus d'un million à la vingtième, et plus d'un demi-milliard (527.191.552) à la tren-

(1) Le rapport du député Groussier sur la recherche de la paternité mentionne que, pour l'année 1893, par exemple, le nombre des naissances d'enfants naturels s'éleva en France à 76.562. M. Nauroy, l'éternel candidat à l'Académie Française, écrivait en 1883, dans une très intéressante Pétition des Enfants naturels à la Chambre des Députés, que les enfants de l'amour extra-conjugal étaient au nombre d'environ trois millions et qu'ils formaient le treizième de la population totale. On a calculé que la dernière guerre devait en avoir appelé sous les armes françaises près de 250.000.

vième, c'est-à-dire à peu près en l'An Mil, alors que Charles le Simple régnait sur ce qui était alors le royaume de France.

En remontant ainsi, pas plus loin que Jésus-Christ — à raison seulement de trois générations par siècle — nous pouvons compter environ soixante générations. Si, à ce moment, vous avez loisir de faire une petite addition générale, vous constaterez, à votre extrême étonnement, que chacun de nous compte, depuis cette époque, 139 quadrillions, 435 trillions, 917 billions, 439 millions, 534.976 personnes qui ont participé à notre venue au monde !... Q. E. D. (1)... Ah ! la mathématique est une belle chose !... *Studia la matematica*, ainsi que le recommandait la petite Vénitienne Zuletta à son Zanetto de Jean-Jacques.

Et notez bien ce détail, mon cher lecteur, que si *un seul* de ces 139 quadrillions, 435 trillions etc., d'ancêtres mâles et femelles n'avait pas existé, j'ai le regret de vous dire qu'en ce qui vous concerne personnellement vous seriez encore dans les limbes !...

Il faut convenir que devant un aussi accablant *pedigree*, ce serait vraiment la guigne noire si chacun de nous ne comptait point, parmi ces 139 quadrillions d'ancêtres, quelques milliers de « nobles », voire quelques douzaines de rois et d'empereurs — comme nous l'enseigne, après notre bon maître Rabelais, le prodigieux Cyrano de Bergerac,

(1) Traitant de *la Mésalliance*, M. du Roure de Paulin a refait ce calcul au point de vue des « quartiers de noblesse » : « Quartier, en terme de généalogie, se dit de chaque degré d'ascendance ou de descendance dans une ligne soit paternelle, soit maternelle. Chaque homme a un père et une mère ; si tous deux sont nobles, il y a deux quartiers de noblesse. Son père et sa mère sont issus chacun d'un père et d'une mère, ce qui donne quatre grands-parents à l'enfant. Si tous sont nobles, cela lui fait quatre quartiers de noblesse. Ces quatre grands-parents viennent chacun d'un père et d'une mère, donc huit aïeux, et si tous sont nobles, cela fait huit quartiers de noblesse. Ces huit aïeux possèdent chacun un père et une mère, soit seize trisaïeux et, si tous sont nobles, seize quartiers de noblesse. »

Pour illustrer ce calcul d'un exemple connu, nous pouvons ajouter qu'on a trouvé, en suivant cette progression, que Louis XVI, en remontant son ascendance jusqu'à Robert le Fort, pouvait compter 536. 870. 912 quartiers, nobles ou autres !...

qui, dans son beau drame *La mort d'Agrippine*, met ces propos dans la bouche de Séjanus :

Mon nom serait au rang des héros qu'on renomme
 Si mes prédécesseurs avaient saccagé Rome ;
 Mais je suis regardé comme un homme de rien,
 Car mes prédécesseurs se nommaient gens de bien.
 Un César, cependant, n'a guère bonne vue :
 Dix degrés sur sa tête en bornent l'étendue ;
 Il ne saurait au plus faire monter ses yeux
 Que depuis son berceau jusques à dix ayeux.
 Mais, moi, je rétrograde aux cabanes de Rome,
 Et depuis Séjanus jusques au premier homme :
 Là n'étant pas borné du nombre, ni du choix,
 Pour quatre dictateurs, j'y rencontre dix rois.

N'est-ce point le chevalier de Jaucourt qui, dans la monumentale encyclopédie de Diderot, signa D. J. ces fortes paroles :

Si l'on avait la généalogie exacte et vraie de chaque famille, il est plus que vraisemblable qu'aucun homme ne serait estimé, ni méprisé à l'occasion de sa naissance. A peine y a-t-il un mendiant dans les rues qui ne se trouvât descendre en droite ligne de quelque homme illustre, ou un seul noble élevé aux plus hautes dignités de l'État, des ordres et des chapitres qui ne se découvrit au nombre de ses aïeux quantité de gens obscurs. Supposé qu'un homme de la première qualité, plein de sa haute naissance, vît passer en revue sous ses yeux toute la suite de ses ancêtres, à peu près de la même manière que Virgile fait contempler à Enée ses descendants, de quelles différentes passions ne serait-il pas agité, lorsqu'il verrait des capitaines et des pâtres, des ministres d'État et des artisans, des princes et des goujats, se suivre les uns les autres, peut-être d'assez près, dans l'espace de mille ans ! De quelle tristesse ou de quelle joie son cœur ne serait-il pas saisi à la vue de tous les jeux de la fortune, dans une décoration si bigarrée de haillons et de pourpre, d'outils et de sceptres, de marques d'honneur et d'opprobre ? Quel flux et reflux d'espérances et de craintes, de transports de joie et de mortifications n'essuierait-il pas, à mesure que la généalogie paraîtrait brillante et ténébreuse !... Mais que cet homme de qualité, si fier de ses aïeux,

rentre en lui-même, et qu'il considère toutes ces vicissitudes d'un œil philosophique, il n'en sera point altéré. Les générations des mortels, alternativement illustres et abjectes, s'effacent, se confondent et se perdent comme les ondes d'un fleuve rapide ; rien ne peut arrêter le temps qui entraîne après lui tout ce qui paraît le plus immobile, et l'engloutit à jamais dans la nuit éternelle.

Mais n'est-ce point Jean-Jacques lui-même qui rédigera d'un style goguenard, auquel il n'a point accoutumé, ces possibilités héréditaires :

Je n'ai rien dit du roi Adam, ni de l'empereur Noë, père de trois grands monarques qui se partagèrent l'univers, comme firent les enfants de Saturne qu'on a cru reconnaître en eux. J'espère qu'on me saura gré de cette modération ; car, descendant directement de l'un de ces princes, et peut-être de la branche aînée, que sais-je si, par la vérification des titres, je ne me trouverais point le légitime roi du genre humain ? (1)

La morale de ces enfantines prétentions, ne la trouvons-nous point dans cette jolie chanson que le spirituel marquis de Coulanges, cousin de M^{me} de Sévigné, rimait à la fin du xvii^e siècle :

D'Adam nous sommes tous enfants,
 La preuve en est connue,
 Et que tous nos premiers parents
 Ont mené la charrue.
 Mais las de cultiver enfin
 La terre labourée,
 L'un a dételé le matin,
 L'autre l'après-dînée.

III

Atavisme ! Hérédité !... Grands mots qui cherchent à expliquer un inexplicable mystère, qui le restera jusqu'à la fin des temps !... Quel était votre ancêtre en l'An Mil, cet ancêtre dont vous n'avez, pour ainsi dire, aucune espèce de chance, qui que vous soyez, de porter le nom ?... Quel était-il au temps de Jésus-Christ ?... Quel était-il au temps

(1) *Le Contrat Social*, ch. II.

des Pharaons ?... Et quel était-il, grands dieux, à l'âge de pierre ?...

Paraphrasant un mot augural d'Auguste Comte : « Les morts gouvernent les vivants », le savant docteur Gustave Le Bon écrivait il y a quelque années :

Les qualités de caractère qui font la grandeur d'un peuple sont créées par ses aïeux. L'âme des vivants est façonnée par celle des morts. Les répercussions de nos actes se prolongent parfois pendant des siècles (1)...

Oui, mais quels sont nos aïeux ? Quels sont-ils dans le demi-milliard d'ancêtres que chacun de nous possède depuis Charles le Simple ? Quels sont ceux qui nous « gouvernent » ? Quels sont ceux qui ont façonné notre âme, ceux dont « nous répercutons les actes » à travers les unions plus ou moins légitimes, les adultères, les viols, dans un simple cours de mille ans ?... Autant chercher à retrouver la chanson que chantaient les Syrènes...

La « race latine », dont nous nous réclamons, nous Français, n'est qu'une expression littéraire des plus aventurées, attendu que les « Latins » eux-même n'étaient que l'agglomérat de vingt types plus ou moins différents, variant de l'Etrusque au Mongol. Nous, Français, nous descendons des Galls, des Franks, des Kymris, des Northmans, des Celtes, autant que des Sarrazins, des Ligures et des Grecs ; notre collection céphalométrique comprend les types les plus divers depuis le dolichocéphale blond jusqu'au négroïde. La « nation française » n'est que le lent agrégat de deux ou trois cents petits pays, différents de mœurs et de coutumes, lentement, conquis tant sur l'étranger que sur les grands féodaux.

Où peut se retrouver, dans tout cela, le signe essentiel, la marque indélébile de la « race » (2) ?

(1) *Le Figaro* (août 1916).

(2) « Le plus souvent, dit Nicole Langelier, il est aussi difficile de distinguer dans un peuple les races qui le composent que de suivre au cours d'un fleuve les rivières qui s'y sont jetées. Et qu'est ce qu'une race ? Y a-t-il vraiment des races humaines ? Je vois qu'il y a des hommes blancs, des hommes rouges, et

Que chacun regarde autour de soi, ou seulement dans sa propre famille, il y verra presque toujours des yeux de plusieurs couleurs, des peaux blanches et des peaux brunes, des tailles hautes, moyennes et petites. Les traits du visage et les formes de la tête présentent aussi peu de fixité. Celui-ci a les traits des Celtes, mais il n'en a pas la couleur ; celui-là a la tête des Kymris, mais il n'en a pas la stature....

C'est un savant, le grand anthropologiste Paul Broca, ardemment préoccupé toute sa vie de la sélection des races, qui fait cette constatation.

Saint-Pol-Roux, le bon poète, ne songeait, lui, à aucune thèse anthropologique, quand, dans son admirable bretonnerie : *La Coupe de Goëmon en Roscanvel*, son instinct de candide observateur établissait lucidement ces différences ethniques entre les naturels de la petite presqu'île de Crozon, rassemblés pour la grande moisson marine annuelle :

Ils sont là, tous ceux du bourg et des à-côtés, les uns aux traits fins, les autres à la peau rèche comme du chien-de-mer, ceux-ci couleur de granit, ceux-là de brique, avec, en sus, le paraphe des vents et le sceau des embruns, et l'observation se plaît à la caractéristique des familles : type italien des Manivel, type espagnol des Balc'h, des Monze, des Thomas, type flamand des Gellébart, type hollandais des Lecœur et des Herrou, type mogol des Pacific, des Kerdoncuf, des Kerramprand, type cambodgien des Varna et des Keraudron, type annamite des Carn-Hénaff... (1)

Pas plus que les notations de Saint-Pol-Roux, cette remarque d'une *authoress* américaine, M^{me} Gertrude Ather-ton, envoyée pendant la guerre, par le *New-York Times*

des hommes noirs. Mais ce ne sont pas là des races, ce sont des variétés d'une même race, d'une même espèce, qui forment entre elles des unions fécondes et se mêlent sans cesse. A plus forte raison, le savant ne connaît pas plusieurs races jaunes, plusieurs races blanches. Mais les hommes imaginent des races au gré de leur orgueil, de leur avidité. En 1871, la France fut démembrée en vertu des droits de la race germanique, et il n'y a pas de race germanique. Les antisémites allument contre la race juive la colère des peuples chrétiens, et il n'y a pas de race juive.» — Anatole France : *Sur la pierre blanche*.

(1) *Mercure de France*, novembre 1903.

Magazine, visiter nos villages ruinés, n'a été faite pour les besoins de la cause :

Dans une petite ville de l'Est — écrit l'Américaine — un gamin de huit ans, qui vendait des journaux, me regarda d'une façon si engageante que je lui donnai un sou. Il avait un compagnon qui fit alors un œil mourant d'envie. Je lui donnai également un sou. Cinq minutes après, j'étais entourée par huit petits marchands de journaux qui me regardaient avec des yeux suppliants ou, par avance, reconnaissants. Aucun ne mendiait. Ils étaient trop indépendants pour cela ; mais tous ils avaient le charme de leur race, et ils savaient demander ce qu'ils voulaient sans rien sacrifier de leur dignité... Je fus étonnée de la variété de ces types d'enfants. Ils étaient du même pays, de la même ville et cependant il n'y avait pas deux de ces gamins qui se ressemblaient. Je me rappelai alors avoir fait la même remarque, en voyageant dans un train rempli d'officiers. En réalité, il n'y a pas de type en France. La France est une race d'individus... (1).

Si les individus d'un même pays se ressemblent déjà aussi peu au point de vue physique, quelles dissemblances ne doivent-ils pas présenter au point de vue moral !.. Dans ses *Essais optimistes*, Elie Metchnikoff a noté le cas typique de deux jumeaux qui, élevés de la même manière, choisirent, l'un la route du bien, l'autre la route du mal... N'est-ce point là le plus déroutant tout ensemble que le plus concluant de tous les exemples, celui qui, dans la grande question de l'hérédité, doit nous montrer le côté fragile de toutes théories trop absolues, et nous enseigne la nécessité de l'humilité devant le grand inconnu ?...

Ah ! si un « livre de raison » avait pu être tenu dans chaque famille depuis des milliers ou seulement des centaines d'années ; si nous connaissions *exactement* les comportements, maladies, alliances de *tous* nos ancêtres des *deux* sexes ; si chacun d'eux s'était analysé, confessé à la manière, géniale ou cynique, hargneuse ou joviale, d'un Montaigne ou d'un Restif, d'un Jean-Jacques ou d'un Casanova, — ce

(1) Cité dans *Le Matin* du 11 novembre 1916.

qui n'est pas précisément permis à tout le monde ! — peut-être pourrions-nous nous diriger, nous retrouver un peu dans les ténèbres épaisses, le chaos fantastique de notre ascendance... Peut-être aurions-nous chance de surprendre, jusqu'à un certain point, l'explication de quelques-uns de nos actes, de quelques-unes de nos manies, de pouvoir procéder à l'examen physio-psychologique de nos vertus et de nos vices... Hélas ! c'est là demander l'impossible ! Le milliard d'ancêtres dont nous relevons dans un simple millénaire rend vaine notre ambition, comme il accuse la défaite des plus audacieux Œdipes de l'énigme Hérité!...

IV

Dans ses *Influences ancestrales* Félix Le Dantec, traitant du patrimoine physiologique héréditaire, « ce phénomène qui continue », nous enseigne avec la grande autorité qui s'attache à ses écrits :

Si nous connaissions la généalogie complète d'un être actuellement vivant et toutes les circonstances qu'ont traversées ses ascendants, nous en tirerions la narration précise de la fabrication de l'individu considéré, fabrication qui a duré des milliers de siècles et qui résulte d'une série de phénomènes ininterrompue depuis l'apparition de la vie ; nous saurions à quels ancêtres et dans quelles conditions est due l'acquisition de telle particularité de structure qui nous étonne aujourd'hui. Ce serait là un mode historique d'explication. Nous ne pouvons pas le réaliser ; mais cette impossibilité résulte uniquement, nous en sommes sûrs, de la disparition des documents ; nous ne sommes donc pas en mesure de dire : si tel individu agit de telle manière dans telles conditions, cela tient à ce que tel et tel de ses ancêtres (y compris l'individu lui-même qui est le terme de la série) ont été soumis, dans telles circonstances, à telles variations.

Le Dantec complète ailleurs sa pensée sur « l'individu terme de série » par cette formule :

La lignée qui sort d'un individu est *identique* à la lignée dans

laquelle il s'est formé, SAUF les *modifications acquises*, les caractères acquis pendant le passage à travers cet individu.

Sauf *cela*, simplement!!... Cela équivaut à dire que chacun des innombrables individus d'une lignée a été susceptible, *par ses apports personnels*, de modifier la race — ce qui nous semble, d'ailleurs, la vérité même. Mais, de ce fait, *l'identité* d'une lignée est d'ordre singulièrement composite, autant dire incontrôlable...

Il y a quelques années, la théorie de Le Dantec fut reprise, de façon aussi pittoresque que passionnée, par M. Léon Daudet dans son livre *L'Hérédo*, qui compte nombre de pages brillantes. M. Léon Daudet détermine en tout individu deux principes : l'un héréditaire, l'autre personnel, qu'il appelle, assez malheureusement, à notre avis, le « moi » (héréditaire) et le « soi » (personnel), infligeant ainsi à ces deux mots une acception opposée à celle qui, logiquement, devrait leur être consacrée (1).

Le *moi* — dit-il au début de son livre — c'est l'ensemble, physique et moral de l'individu humain qui comprend les apports héréditaires. Le *soi*, c'est l'essence de la personnalité humaine, dégagée de ces apports par leur élimination, leur équilibre ou leur fusion, et constituant un être original et neuf, perçu comme tel par la conscience.

Dans les conclusions qui ferment *L'Hérédo*, M. Daudet ajoutera :

Le *moi* est transmissible de génération en génération. Le *soi* est, par définition, intransmissible d'un individu à un autre, d'une génération à une autre (*Opinion en désaccord avec celle de Le Dantec*). Le *moi* dure, à travers la lignée, sous diverses formes. Mais il peut s'altérer et disparaître comme l'organisme auquel il est relié. La disparition du *soi* est inconcevable.

Ce qu'il y a d'un peu déconcertant chez le traditionaliste que prétend être M. Daudet, c'est que, tout en faisant

(1) Remarque également faite par M. le chanoine Maisonneuve, doyen de la faculté de théologie, qui, à Toulouse, consacra une conférence à l'examen de *L'Hérédo*.

valoir l'importance de l'apport héréditaire, il lui paraît que cet apport est en général defectueux, et que c'est l'affaire du *soi* personnel d'arranger les comportements et divagations de ce fâcheux *moi*. (« L'hérédité, à condition d'être triée et gouvernée par le *soi*, peut être un outil de perfectionnement. »—« Le héros est celui qui veut et qui obtient la victoire du *soi* sur le *moi*. »)

Je suis à peu près sûr de ne pas déplaire à M. Léon Daudet en lui rappelant à cet endroit ce passage de Joseph de Maistre :

Le vieux Timée de Locres ne disait-il pas, sûrement d'après son maître Pythagore, que nos vices viennent bien moins de nous-mêmes que de nos pères et des éléments qui nous constituent? Platon ne dit-il pas de même qu'il faut s'en prendre au générateur plus qu'au généré?

Il est vrai que le même auteur, dans le même volume, met dans la bouche du même personnage (Le Comte) cette théorie de la prédestination morale et physiologique, qui semble bien ne pas coïncider exactement avec la thèse de M. Daudet :

Tenons-nous-en à cette observation vulgaire qui s'accorde si bien avec nos idées naturelles, *que tout être qui a la faculté de se propager ne saurait produire qu'un être semblable à lui* (1). La règle ne souffre pas d'exception; elle est écrite sur toutes les parties de l'univers. Si donc un être est dégradé, sa postérité ne sera plus semblable à l'état primitif de cet être, mais bien à l'état où il a été ravalé pour une cause quelconque.

Et il ajoute :

Cela se conçoit très clairement, et la règle a lieu dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral! (2). . .

Pour en revenir à *L'Hérédo*, tout en nous priant de voir dans son exposé du *moi* « nulle impiété vis-à-vis des morts, nos aïeux, dont le souvenir est vénérable et dont les bons exemples sont précieux », M. Daudet écrit encore :

(1) Souligné par J. de Maistre.

(2) *Les Soirées de Saint-Petersbourg* (2^e entretien).

« J'appelle *héréd*o celui en qui le *moi* est victorieux du *soi* », alors que tout le bien doit provenir de nous-même. « Où qu'il se pose, le *soi* est organisateur et créateur. »

En somme, c'est l'œuvre du *soi* personnel — selon M. Daudet — de corriger le *moi* héréditaire, d'éliminer les éléments douteux pour garder ceux qui sont possiblement utilisables. Quand vous répondez à l'appel de votre conscience, vous agissez sur les conseils du *soi*; quand vous y résistez, vous êtes en proie à l'emprise héréditaire.

N'est-ce point là trancher de façon un peu arbitraire la question, aussi complexe qu'occulte, de l'apport héréditaire et de l'apport personnel — car comment les distinguer l'un de l'autre? Comment oser dire : ces sentiments sont bien à moi, car mon père ne pensait pas ainsi?... Soit, mais votre grand-père paternel ou votre aïeule maternelle pensait peut-être ainsi... La théorie du *bien* personnel, du *mal* héréditaire apparaît, de ce fait, d'un caractère un peu simpliste — et quel triomphal système de défense elle constitue pour les avocats d'assises! Tout en conspuant abondamment Lombroso, il nous semble que M. Daudet lui donne étrangement raison.

Déjà, tâchant à exposer brièvement les théories du grand physiologiste anglais Francis Galton, le professeur Yves Delage avait écrit :

L'idée de l'hérédité ancestrale de Galton renferme, outre la constatation implicite de la continuité du plasma germinatif, un calcul de la contribution de chaque génération à la constitution d'un être donné. L'héritage d'un ancêtre rapproché se fait sentir dans cette constitution plus que celle d'un ancêtre éloigné. Galton détermine ainsi ces parts relatives : *les deux parents ensemble déterminent un caractère hérité pour une moitié ou chacun pour un quart; les quatre grands-parents contribuent ensemble pour un quart, chacun pour un seizième, etc., la somme de toutes ces fractions donnant l'unité, le caractère de l'individu envisagé* (1).

(1) Yves Delage et Marie Goldsmith : *Les Théories de l'évolution*.

Si l'on veut... Nous croyons toutefois, hélas! que le mystère héréditaire n'en reste pas moins entier et qu'à vouloir trop l'élucider, on ne risque guère que de l'obscurcir davantage...

En effet, pour intéressantes et commodes que soient les thèses de Galton et de M. Daudet, elles ne nous expliquent pas pour quelles causes, dans la plupart des cas — celui de l'auteur de *L'Hérédo* constitue une heureuse conception — un père réussit mieux, en général, à transmettre ses tares ou ses vices à ses enfants que ses qualités, ses vertus ou son génie... « Ce que le sang peut communiquer de dispositions et de talents est fort douteux », émettait déjà judicieusement, dans son *Eloge de Brémond*, le savant académicien Jean-Jacques de Mairan, l'ami de Voltaire. Et rien n'est plus erroné que l'antique adage : *Talis pater, qualis filius*; on en peut vérifier l'inexactitude flagrante à travers l'Histoire — et tous les jours.

V

Si tous ceux qui s'adonnent à la philosophie réussissent mieux aux choses du monde, il est notoire qu'ils échouent complètement quand il s'agit de procréation — a écrit le grand Erasme dans son *Eloge de la Folie*. — En cela, il faut le dire, la nature a montré sa prudence, car elle a empêché par ce moyen la lèpre de la sagesse d'envahir l'espèce humaine. Cicéron avait un fils complètement dégénéré et les enfants du sage Socrate tenaient plus de leur mère Xantippe que de lui, c'est-à-dire, comme on l'a fait justement remarquer, qu'ils étaient passablement fous.

Marc-Aurèle, la perle des Antonins, l'honneur de l'humanité, a pour fils le monstrueux Commode. Thémistocle comme Thucydide, Périclès comme Sophocle, Aristide comme Scipion l'Africain eurent une descendance déplorable. Le formidable Charlemagne laisse l'empire aux mains de Louis le Débonnaire, c'est tout dire; Cromwell eut pour momentanément successeur l'incapable Richard; Henri le Vert-Galant eut pour fils le timide, l'équivoque Louis XIII; Napoléon I^{er} l'incolore duc de Reichstadt.

Le fils de Christophe Colomb fut condamné pour triguamie; celui de Pétrarque était parfaitement vicieux et illettré; le fils de Rembrandt était à ce point fermé à toutes choses d'art que son père l'abandonna. Sir Walter Scott eut un fils officier de cavalerie, qui avait honte de la profession de son père et se vantait à tout venant de n'avoir jamais ouvert une de ses œuvres; en fait de musique, le fils de Mozart, joueur et noceur, n'aimait que celle des pièces d'or, etc., etc.

Inversement, nous voyons des hommes de génie avoir des parents d'intellect quelconque, ou dont l'Histoire ne fait même pas mention. L'immense Shakespeare est le fils d'un boucher; Beethoven, celui d'un ivrogne renforcé; Schopenhauer eut un père violent, dromomane, et qui se suicida...

La précocité infantine — que rien dans l'hérédité n'explique ou ne détermine — est un des plus étonnants côtés du mystère humain. C'est à neuf ans que Dante compose son premier sonnet et c'est à dix que le Tasse écrit ses premiers vers. Calderon commence à écrire à treize ans; les musiciens Meyerbeer, Haëndel, Mozart, Weber, donnent des auditions ou font représenter des opéras entre six et quatorze ans. Raphaël commence à peindre à sept ans. A douze ans, Blaise Pascal retrouve de lui-même les trente-deux propositions d'Euclide; au témoignage de Montaigne, c'est à seize ans qu'Etienne de la Boétie écrit son chef-d'œuvre : *De la Servitude volontaire*. Byron, à douze ans, faisait parler de lui; à quatorze, Victor Hugo est lauréat de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse... Arthur Rimbaud écrit à quinze ans *Premières Communions* et à seize *Le Bateau ivre*.

Chez certains enfants illettrés, fils de paysans : Vito Mangiamele, Jedediah Buxton, Henri Mondeux, Zerah Colburn, Arthur F. Griffith, William J. Sidis, Alberto Mandilla, Inaudi, notamment, que Metchnikoff cite, dans ses *Etudes sur la Nature humaine*, comme un des exemples les plus

probants de l' « apparition brusque » de caractères dans notre espèce — le génie mathématique s'avère spontané, plongeant dans la stupéfaction les savants les plus illustres, les psychiatres les plus perspicaces.

Mais des milliers d'exemples, anciens et modernes, pourraient être fournis, qui donneraient la preuve que le caractère comme le génie sont presque toujours personnels et incommunicables. A ce propos, en 1621, l'Italien Alexandre Tassoni publiait déjà un facétieux opuscule dont l'intitulé ne laisse pas de doutes sur le sujet : *Comment il arrive à des pères de génie d'avoir des enfants très sots, et à des pères très sots d'avoir des enfants de génie*, qui est toujours à récrire.

Au fond, ne semble-t-il pas plus sage de nous en tenir à cette remarque du sagace Remy de Gourmont :

Je ne donne pas une grande importance à ces recherches d'origine ; si un homme se distingue, c'est presque toujours contre sa race, contre sa famille, contre son milieu, qui le méconnaissent parce qu'il n'en partage pas les préjugés, parce qu'il échappe à leur esprit, parce qu'il contredit leur sentiment général de la vie (1).

Rien n'est plus rare, à la vérité, qu'une descendance où se maintient, un peu longuement, une vocation bien marquée. Dans son *Hérédité Physiologique* Théodule Ribot mentionne les Titien, les Bernouilli, les Cassini et quelques rares autres ; le cas le plus extraordinaire est celui de la famille Bach qui, du xvi^e siècle au xix^e, donna cinquante-sept musiciens, dont l'immortel Jean-Sébastien.

VI

Il n'y a pas d'exemple d'une constante gradation héréditaire en force, en beauté, en génie. L'accouplement même d'un homme et d'une femme de génie n'a jamais donné que des produits quelconques, généralement inférieurs au père ou à la mère. Les femmes surtout, — nos temps en ont

(1) *La Légende de Racine* (4^e série des *Promenades Littéraires*).

connu — ont souvent cherché à renouveler l'union du grand roi Salomon et de la reine de Saba ou d'Alexandre de Macédoine et de l'Amazone Thalestris : elles en furent pour leurs frais d'imagination. On ne recommence pas l'aventure d'Adam et d'Eve — qui a, relativement mal tourné.

On peut tout fonder en ce monde — a écrit M. d'Avenel — sauf une lignée d'hommes supérieurs, et le mérite est ce qui se transmet le moins. Si l'hérédité était vraie, plus une famille serait anciennement noble, plus elle serait affinée ; or, faute d'un milieu approprié, de très vieilles races tombent assez vite dans une grossièreté abjecte, aussi bien d'esprit que de corps. On en voit beaucoup dans le fond des provinces ; on en voyait tout autant il y a cent ans. *C'est, en effet, l'éducation et le milieu qui constituent, à eux seuls, les qualités d'une aristocratie et suppléent à l'hérédité vaine souvent ou apocryphe.* C'est par l'idée qu'il se forme de lui-même qu'un patricien de naissance devient un patricien de fait. S'il est né sot, il restera sot et deviendra fat... (1)

Que nous donneront, dans le cours des âges, les théories eugéniques qui ont, jusqu'à un certain point, réussi avec quelques races animales : chevaux, chiens, bétail, volailles (2) ? Sont-elles applicables à l'homme ? Peuvent-elles jamais l'être ?... (3) Si la zootechnie constate qu'on a pu

(1) Vicomte d'Avenel : *Les Français de mon temps*.

(2) « Il n'est pas indigne de l'Histoire de dire qu'un écuyer arabe, qui avait soin de ses chevaux, donna au roi leur généalogie : c'est un usage établi depuis longtemps chez ces peuples (les Turcs) qui semblent faire beaucoup plus attention à la noblesse des chevaux qu'à celle des hommes. — Voltaire : *Histoire de Charles XII*.

(3) Sait-on que c'est Etienne Cabet — le bon rêveur Cabet ! — qui, dès 1842, dans son charmant *Voyage en Icarie*, qui reste la plus pratique et la plus réalisable de toutes les « anticipations », envisagea nettement l'avenir de l'eugénisme ?...

« Apprends encore que, depuis cinquante ans, une commission nombreuse, constituée par Icare, composée des médecins et des hommes les plus habiles, s'occupe sans cesse du perfectionnement de l'espèce humaine, avec la conviction que l'homme est en tout infiniment plus perfectible que les autres animaux et les végétaux.

« La République a d'abord fait déterminer par cette commission les cas dans lesquels un jeune homme ou une jeune fille ne peuvent donner naissance qu'à des enfants infirmes, et la loi leur défend de se marier ; elle ordonne aux pa-

obtenir et perfectionner, par sélection, certains types d'animaux, on est bien obligé de reconnaître qu'en ce qui regarde l'animal humain lui-même, on n'est guère arrivé, tant au point de vue moral qu'au point de vue physique, qu'à conserver ses tares et à perpétuer ses défauts.

Quand on annonce un grand d'Espagne — écrit Th. Ribot dans son livre *De l'Hérédité* — on peut s'attendre à voir apparaître un avorton.

Anatole France, dans son admirable *Vie de Jeanne d'Arc*, nous brossera ce peu séduisant mais véridique portrait de Charles le Bien Servi :

Charles VII, c'était la France, l'image et le symbole de la France. A cela près, un pauvre homme. Né l'onzième des malheureux enfants qu'un malade faisait, entre deux accès de manie furieuse, à une Bavaroise poulinière, il avait grandi dans les désastres et survécu à ses quatre frères, bien que lui-même assez mal venu, cagneux, les jambes faibles : vrai fils de roi, si l'on s'en rapporte à sa mine, encore n'en faudrait-il pas jurer... (1)

Et le savant allemand Wirchow s'exprimait autrefois sur la famille Hohenzollern en général, et Guillaume II en particulier, de cette façon relativement loyaliste :

Qu'attendre d'une famille où le grand-père est mort d'un ramollissement du cerveau, le père d'un durcissement du cerveau — tandis que le fils n'en a point !

Les familles royales ou de haute aristocratie, où il semble qu'une sélection naturelle judicieuse devrait s'opérer avec le plus d'aisance, sont précisément celles où se ren-

rents de l'individu malade, non seulement de prévenir l'autre individu et sa famille, mais de s'opposer au mariage ; elle charge les magistrats de leur rappeler leur devoir à cet égard avant la célébration ; et, quoique cette loi n'ait d'autre sanction que l'opinion publique, on n'y connaît aucune infraction, tant l'éducation et l'opinion sont puissantes, etc., etc... » (*Voyage en Icarie*, 1^{re} partie, chap. XIII.)

(1) T. I, p. 168. — Plus loin, p. 195, M. France ajoutera ces quelques touches précises au compte du royal galant d'Agnès Sorel : « Il ne payait pas de mine. Fort laid, les yeux petits, vairons et troubles, le nez gros et bulbeux, ce prince de vingt-six ans tenait mal sur ses jambes décharnées et cagneuses, jointes à des cuisses creuses par deux genoux énormes qui ne voulaient point se séparer l'un de l'autre... »

contrent le plus grand nombre d'affreuses tares morales ou physiques (1).

Au cours d'un livre ayant trait à l'hérédité des stigmates dans les familles souveraines, le réputé physiologiste Galippe nous a démontré que c'est surtout d'exemples de dégénérescence qu'est faite jusqu'à présent la pitoyable histoire de l'humanité — et il a été dit fort justement qu'il semblait beaucoup plus facile de créer une race de myopes et de bossus qu'une race d'Apollons ou d'Antinoüs. L'Humanité pourra-t-elle un jour, grâce à la science, grâce à sa volonté, opérer une sélection heureuse dans les millénaires d'atavismes de tout être, garder les bons éléments, supprimer les mauvais — sans avoir recours aux mesures radicales de l'ancienne Sparte?... Le rêve est grand, après tout, si la réalisation en paraît difficile — mais l'espoir reste permis, l'espoir, don suprême fait aux Ephémères par les Dieux...

VII

Devant les affirmations de la science et les réalités que nous apportent les faits journaliers, ce n'est donc qu'avec une indulgente curiosité que nous devons accueillir ces manifestations de l'orgueil nobiliaire qui se sont traduites,

(1) « L'hérédité échappe — et pour longtemps encore — à la prévision humaine. Le temps n'est pas venu où l'on pourra choisir la race la plus pure pour en faire la race d'élection et la garantir contre toute altération. Les Ptolémées se mariaient entre frères et sœurs ; mais l'hérédité est une force aveugle qui accentue les qualités physiologiques comme aussi les pires tares.

« Et les rois de l'Europe, qui ont continué ce système en se mariant entre cousins, ne représentent qu'une grande famille, où le sang se renouvelle peu et maintient les tares nerveuses comme celles qui affligent les Habsbourg depuis des siècles (*Déjerine et Galippe*).

« Enfin, le piquant, c'est que, dans ce système, le roi, qui selon la tradition monarchiste, doit représenter le plus pur type national, est au contraire toujours étranger par un côté : ainsi Louis XIV est tout autant un Habsbourg par sa mère qu'un Bourbon par son père. Et, comme à chaque génération la mère renouvelle ce sang étranger, il est l'homme de son pays qui a dans les veines le moins de sang de la race nationale. Si bien que le seul lien dans une lignée royale est un lien verbal, le nom de famille, qui la désigne dans l'histoire. Et comme la paternité est, au regard de la biologie, une chose incertaine, on voit combien la base de cette filiation est fragile. » — Dr Toulouse : *Le Roi et l'Hérédité*.

au long des siècles, par l'établissement de généalogies aussi prétentieuses qu'extravagantes, allant même jusqu'à l'origine fabuleuse — comme si le fait seul d'exister ne comportait point déjà, par lui-même, assez d'extraordinaire et de merveilleux !...

La manie est ancienne et toujours vivace ; elle fut égyptienne et judaïque comme elle fut grecque et romaine (1) ; et elle fut féodale comme elle est moderne. Avant le grand railleur Rabelais, Erasme, dans son *Eloge de la Folie*, vieux chef-d'œuvre d'une jeunesse immortelle, l'avait déjà blasonnée d'une façon un peu cruelle :

Bien que le temps me presse, je ne puis cependant refuser une mention à ces autres fous qui, avec une âme de boue, se placent au-dessus des humains, grâce à quelque vain titre nobiliaire ; à les en croire, ils descendent, qui d'Enée, qui de Bacchus, qui du roi Artus. Chez eux, dans tous les coins, s'étalent les statues de leurs ancêtres. Sans cesse, ils ont à la bouche leur généalogie et les titres antiques de chacun. Quant à eux, plus stupides que les statues qu'ils exposent, ils n'en mènent pas moins dans leur gloire une vie pleine de charmes, car il se trouve des gens assez fous pour révéler ces imbéciles à l'égal des dieux.

Elles sont parfois bien amusantes, ces poussiéreuses légendes nobiliaires — et l'on ne perd point toujours son temps à explorer ce qu'Alfred de Vigny appelle avec un air aussi détaché qu'emprunté — car, quoi qu'il en eût, il était fort vain de sa petite noblesse — « l'obscur amas des vieux noms inutiles ».

Des familles d'authentique extraction féodale, telles que les La Rochefoucauld, les Rochechouart, ne datent leur antiquité que du cinquième ou du sixième siècle. Elles bor-

(1) Suétone nous a conservé ce passage de l'oraison funèbre que prononça Jules César lors de la mort de sa tante : « L'origine maternelle de ma tante Julie remonte aux rois ; la paternelle se rattache aux dieux immortels ; car les rois Marciens, dont fut le nom de ma mère, étaient issus d'Ancus Marcius et c'est de Vénus que viennent les Jules, race à laquelle appartient notre famille. Ainsi, dans ce sang, il y avait, tout à la fois, la sainteté des rois, les plus puissants des hommes, et l'adorable majesté des dieux qui tiennent les rois eux-mêmes en leur pouvoir » (*Julius* 5).

nent leur ambition à descendre de nobles Romains qui auraient, paraît-il, accompagné saint Martial dans les Gaules — et cette tradition ne s'appuie, bien entendu, sur aucune espèce de document. Montmorency, premier baron chrétien, se donne, sans autres preuves, comme issu d'un certain Lisbius qui, en l'an 496, embrassa la foi chrétienne avant Clovis même, attendu qu'il aurait précédé le fier Sicambre dans la cuve baptismale. Une similitude de nom offre, à tort ou à raison, à la famille de Maillé-La-Tour-Landry l'occasion de dire que son chef est Landry, duc de France, maire du palais de Neustrie en 587, possibilité onomastico-généalogique permise à tous les Landry de France.

La maison d'Alsace prétend remonter à l'époque de Mérovée, si celle de La Tour d'Auvergne (inexistante aujourd'hui, malgré de nombreuses prétentions regrettablement anéanties par des jugements de tribunaux) guinde sa noblesse à Vercingétorix. Les Polignac, vicomtes de Velay (dont le nom n'existe aujourd'hui encore que par une substitution dont bénéficia au xiv^e siècle la famille de Chalencçon) réclamaient la poétique noblesse d'avoir pour ancêtre Sidoine Apollinaire, préfet de Rome, puis évêque de Clermont (472) — sans donner d'autres preuves absolues de cette ascendance que le prénom Apollinaire précieusement conservé dans la famille.

Les Séguier de Narbonne, dont la noblesse s'établit depuis 910, prétendaient remonter à Julius Paulus, jurisconsulte, préfet du palais sous Alexandre-Sévère (230). La vieille famille poitevine de Sangliers-Boisragues se dit issue d'un certain Aper, dont on ne sait rien, sinon qu'il aurait été tué par l'empereur Dioclétien. Les Malet de Gravelle, dont un représentant fut, sous Louis XIII, amiral de France, prétendaient que Jules César en personne leur avait conféré la qualité de « Sire », alors que les Monrognon de Salvert déclaraient posséder une tradition qui les faisait descendre d'un frère de Vercingétorix. Un moment, la

famille de Cossé-Brissac se réclama de l'empereur Cocceius Nerva (an 96 de J. C). On lui fit observer, à juste raison, que le successeur de Titus n'avait pas eu d'enfant ; elle se remonta alors encore plus avantageusement jusqu'à un certain Cossus, qui fut consul à Rome en l'an 428 avant Jésus-Christ, et tua de sa main Volumnius, roi des Véiens, dont les dépouilles furent déposées dans le temple de Jupiter Férétrien (1).

La maison de Tournon, qui donna un cardinal illustre, célébateur du mariage d'Eléonore, sœur de Charles-Quint, avec François I^{er}, remontait son ascendance jusqu'à Turnus, roi des Rutules, et fils de Daunus, méchamment mis à mort par Enée.

La famille béarnaise de Mesme d'Avaux, qui donna une

(1) On sait que Restif de la Bretonne prétendait, lui, descendre de l'empereur Pertinax. Il débita même sa fantaisiste généalogie chez M^{lle} Guéant, un soir que cette belle actrice de la Comédie-Française donnait à souper à des princes et à des poètes. Gérard de Nerval nous a laissé, d'après Restif, un récit piquant de l'aventure :

« Nicolas (Restif) sentit qu'il était perdu s'il ne s'expliquait pas. Il se leva donc et commença l'histoire de sa généalogie : il raconta comme quoi Helvius Pertinax, fils du successeur de Commode, avait échappé à la mort dont le menaçait Caracalla, et, réfugié dans les Apennins, avait épousé Didia Juliana, fille également persécutée de l'empereur Julianus. L'abbé Coquet, qui accompagnait Rôsalie Levasseur, et qui avait des prétentions à la science, secoua la tête à cette allégation, sur quoi Nicolas récita en latin très pur l'acte des deux conjoints, et cita une foule de textes. L'abbé se reconnaissant vaincu, Nicolas énuméra froidement les successeurs de Helvius et de Didia, jusqu'à Olibrius Pertinax, que l'on trouve capitaine des gardes sous le roi Chilpéric, puis encore un nombre infini de Pertinax ayant passé par les états variés, marchands, procureurs ou sergents, jusqu'au soixantième descendant de l'empereur Pertinax nommé Nicolas Restif, ce dernier nom étant la traduction du nom latin, depuis qu'on n'employait plus que la langue française dans les actes publics... » (*Les Illuminés*).

Faisons tout d'abord remarquer que la fable généalogique de Restif est aussi admissible et défendable que la plupart de celles inventées par tant de familles nobles. En tout cas, elle est très ingénieuse et constitue un fort joli exemple de l'aisance avec laquelle un généalogiste lettré, quelque peu subtil, peut fournir à ses clients une ascendance impressionnant le vulgaire.

Qui sait, d'ailleurs, si ce n'est point cette prétention de Restif qui donna elle-même idée au doux rêveur d'*Aurélia* de se rechercher une ascendance impériale encore plus saisissante que celle de Restif, puisque, à certaine époque de sa vie, — celle peut-être des *Chimères* ! — Nerval assurait, avec le plus grand sérieux, qu'il descendait de Nerva (an 96 de J. C.). Le cas d'auto-suggestion nobiliaire était d'autant plus curieux que Gérard de Nerval, comme on le sait, s'appelait, de son véritable nom, Labrunie.

longue suite de conseillers au Parlement et d'ambassadeurs, remontait son illustration jusqu'à la *gens* Mammia, d'où sortit une foule d'édiles, de tribuns, voire une impératrice, Sulpicia Memmia, qui fut femme d'Alexandre Sévère... C'est possible, car « qui empesche mon palefrenier de s'appeler Pompée le Grand ? » ainsi que le remarque le sage Montaigne qui, d'autre part, a écrit :

Encore hier je fus à mesme de voir un homme d'entendement se moquant autant plaisamment que justement de l'inepte façon d'un autre, qui rompt la teste à tout le monde du registre de ses généalogies et alliances, plus de moitié fausses (ceux-là se jettent plus volontiers sur tels sots propos, qui ont leurs qualités plus douteuses et moins seures) et luy s'il eust reculé sur soy, se fust trouvé non guère moins intempérant et ennuyeux à semer et faire valoir la prérogative de la race de sa femme. O importune présomption de laquelle sa femme se voit armée par les mains de son mari mesme !

L'ancienne maison provençale des Baux, connus depuis Pons le Jeune, qui vivait au commencement du XI^e siècle, prétendait descendre de Balthazar, l'un des trois rois mages qui vinrent, conduits par une étoile, adorer le Sauveur dans sa crèche de Bethléem. Le souvenir de l'astre conducteur se retrouve dans les armoiries de cette maison : *de gueules à l'étoile à seize rais d'argent*.

La famille de Pons assurait qu'elle descendait de Pontius Pilatus, procureur de Judée, qui se lava fort vilainement les mains de la mort du Christ — ce que reprochait avec juste raison à un des descendants de cette famille un membre de la maison de Lévis, un jour que, se promenant dans la campagne, ces deux gentilshommes rencontrèrent un Calvaire : « Voyez, mon cher Pons, — dit M. de Lévis —, dans quel triste état votre ancêtre a mis mon parent ! » L'anecdote manque de charme si l'on ignore que la maison de Lévis se rattache traditionnellement à la tribu de Lévi, une des douze lignées d'Israël, et de laquelle est issue la Vierge Marie. On raconte, à ce propos, qu'un chevalier de Lévis se

fit peindre rendant visite à la Sainte Vierge, et tenant son chapeau à la main; et ces paroles sortaient obligeamment de la bouche de la Mère de Dieu : « Couvrez-vous, mon cousin, je vous prie... » A quoi le gentilhomme répondait avec une civilité familière : « Je vous remercie, ma cousine, c'est pour ma commodité (1) . »

Cette illustre ascendance était encore fort bien connue au XVIII^e siècle, attendu qu'au lendemain de la victoire de Carillon (Canada), remportée le 8 juillet 1768, par Montcalm sur Abercromby, le couplet d'une chanson de soldats célébrait en ces termes la valeur du chevalier de Lévis qui commandait l'aile droite des Français : « Air : *Sur l'port avec Manon un jour...*)

N'oublions pas Monsieur d' Lévis!
C'était, morgué, comme un' furie,
Aisément, cela se peut croire !
Dame, on n'manquit jamais de valeur
Dans la famille de Not' Seigneur !...
Saquerqué, comm' sans sa cousine j'étions flambés,
Ces doubles chiens, à coups de poing, à coup de pied,
Nous auraient cassé la gueule et la mâchoire !

Quand, en 1815, Louis XVIII donna, par ordonnance royale, le vingt-sixième fauteuil de l'Académie Française au duc Gaston de Lévis, une épigramme courut les salons littéraires, commérant cet heureux choix :

Tu triomphais, ô chaste Académie,
Ce jour déjà si loin de nous,
Où tu reçus dans ta couche endormie
Le seigneur de Lévis pour quarantième époux !...
Jamais l'éclat devôt d'un cierge

(1) Cette descendance israélite donne quelque sel à cette repartie de Carolus Duran, rapportée à la mort du regretté peintre :

Un jour, un riche israélite de Mayence, du nom de Lévy, établi depuis quelques années à Paris où il avait fait fortune, vint lui commander le portrait de sa femme, et laissa échapper cette réflexion : « Comme vous êtes heureux de vous appeler Duran !. Je donnerais beaucoup pour m'appeler Duran... » — « Et moi, répondit courtoisement l'artiste, je donnerais beaucoup pour m'appeler le chevalier de Lévis . »

A plus sainte union ne servit de fanal.
 Chacun semblait redire : O pacte virginal !
 Il est juste d'unir le cousin de la Vierge
 A la fille d'un cardinal !...

VIII

L'exemple de la famille de Lévis, s'attribuant une origine israélite, est bien loin d'être unique. Alors que l'antisémitisme était encore inconnu, nombre de familles nobles se cherchaient des parentés dans la Bible.

C'est ainsi que, sur le désir de la famille Ménessier de Guibermaisnil, l'héraldiste Jacques Chevillard s'extermina le tempérament à la faire descendre de Manassès, premier fils de Jacob — et ce au cours d'un copieux in-folio, intitulé *Israël armorié ou armoiries des tribus d'Israël sorties des enfants de Jacob*.

La famille de Jessé — nom encore existant — prétendait se rattacher au roi David, parce qu'il est dit dans l'Évangile de saint Mathieu qu'Obed engendra Jessé, et que Jessé fut le père de David !...

Lors des recherches nobiliaires, décidées par l'ordonnance royale de 1668, cette famille fournit, à ce propos, aux commissaires de Sa Majesté le très curieux document suivant :

La ressemblance de nom et des armes que porte cette maison ont donné lieu à cette présomption, puisqu'elle porte : *d'argent au laurier naissant de sinople; au chef d'azur chargé de trois cœurs d'or*.

Ce laurier est mystérieux, puisqu'on demeure d'accord que la Vierge est née de la racine de Jessé, qu'elle a porté dans ses sacrés flancs, comme dans un champ d'argent, à cause de sa pureté et de sa candeur, le Roi des Rois, le Vainqueur des Vainqueurs, figuré par un *laurier naissant*, comme le Symbole de la victoire qu'il a remportée sur le péché, comme le seul arbre garanti de la foudre, de la tache d'origine.

Il est de *sinople* à cause des blessures et meurtrissures qu'il reçut sur son sacré corps dans la Passion, qui le rendirent telle-

ment livide qu'il semblait avoir du rapport avec la couleur du *sinople* (1).

Les trois cœurs sont le symbole de la Trinité, qui se trouve en quelque manière accomplie, selon le langage des Saints Pères, par le ministère de la Sacrée Vierge issue par la Providence de la maison de Jessé, afin que ce que les Prophètes avaient si souvent chanté qu'il naîtrait une Vierge de la maison de Jessé trouvât en elle son dernier accomplissement.

Ils sont d'*or*, parce que comme c'est la plus pure substance élémentaire qui se forme dans les entrailles de la terre, par le plus pur rayon de soleil, de même cet adorable mystère de la Trinité, qui est le chef-d'œuvre de la main de Dieu, se trouve formé dans les entrailles de la Sainte Vierge par les plus pures irradiations de ce soleil éternel de Justice.

Le chef est d'*azur*, comme étant un ouvrage tout céleste.

Le champ d'*argent* à cause de l'immaculée conception de la Sainte Vierge, figurée par la blancheur de ce métal.

C'est la raison pour laquelle la race du produisant a voulu porter dans ses armoiries ce laurier naissant, ces trois cœurs d'or, ce chef d'azur et le champ d'argent, comme une marque et un signe presque assurés de l'honneur et de la gloire qu'ils ont de tenir à cette illustre et éclatante race de Jessé, qui a contribué à la naissance de ce laurier mystérieux, et une prérogative, presque singulière, à tous ceux qui ont porté ce beau nom de Jessé.

On a remarqué, depuis cent soixante-seize ans, que pas un de cette famille n'est décédé subitement sans avoir été aidé et assisté des sacrements de l'Eglise par une protection singulière de la Sainte Vierge, ce qui contribue beaucoup à persuader l'opinion publique que cette race tient en quelque façon à cette grande race de Jessé, la plus noble, la plus glorieuse et la plus connue du monde (1).

On conviendra qu'après d'aussi péremptoires explications il eût été bien difficile aux commissaires royaux de

(1) La famille de Jessé sera sans doute heureuse de se trouver un parent... éloigné en la personne de M. Cahen (Joseph-Edouard), banquier israélite, comte du royaume d'Italie, lequel Cahen prétend descendre du Roi-Prophète. Les preuves qu'il en fournit sont à ce point convaincantes, que nous lisons dans l'*Annuaire de la Noblesse* (1869) qu'« on lui donna pour armes un lion tenant une harpe, en mémoire du saint roi David, auquel des traditions domestiques le rattachent comme origine ».

ne pas maintenir dans sa noblesse la virginale maison de Jessé.

Inutile d'ajouter que d'autres familles qui portaient des noms de l'Ancien Testament, telles que Job, Jacob, etc., émettent des prétentions analogues (1). D'aucunes même allèrent jusqu'à se réclamer d'Adam, telle la maison de Croy, dont on pouvait encore, au XVIII^e siècle, consulter, dans le chœur de l'abbaye des Célestins d'Héverlé, près Louvain, la généalogie, fort sérieusement établie depuis le Premier Homme. Les documents invoqués à l'appui de l'authenticité de cette descendance étaient : 1^o l'Écriture Sainte depuis Adam jusqu'à Japhet; 2^o une ancienne histoire d'Allemagne qui énumérait, dit-on, les descendants de Japhet jusques aux rois de Hongrie, et enfin la tradition qui rattache la maison de Croy à cette race souveraine. Cette généalogie a été publiée à Anvers, en 1620, par Jacques de Brie, avec portraits gravés. Quelques vieux auteurs rapportent que les princes de cette maison possédaient un tableau représentant Noé entrant dans l'arche et recommandant à ses fils de ne pas oublier les archives de la famille de Croy!...

On comprend que, devant de telles prétentions, la maison de Rochechouart ne se soit pas contentée d'avoir comme ascendant le noble romain, compagnon de saint Martial, et qu'elle ait réclamé, relative à la fasce oncée de ses armoiries, une ancienneté antédiluvienne qu'elle explique de cette façon simple :

Avant que la mer fut au monde .

Rochechouart avait son onde.

Il est vrai que la maison Esterhazy, de Hongrie, plus

(1) D'ailleurs, à en croire certaine ordonnance de Louis XVI, signée à Versailles, le 21 avril 1778, portant qu'« à l'avenir, il ne sera fait aucune distinction entre les nobles de Provence sous prétexte de descendance ou d'alliance avec les Juifs, Sarrasins, Mahométans et autres infidèles » (Cf. le Recueil des Lois d'Izambart), il semble bien que ces prétentions pouvaient avoir une certaine base. N'a-t-il pas été dit et imprimé bien des fois, notamment, que la vieille famille provençale de Galiffet était d'origine israélite? Cet exemple est un de ceux qui font comprendre l'ordonnance de Louis XVI.

ambitieuse encore que celles de Croy et de Rochechouart, ouvre sa généalogie par ces lignes accablantes :

- *Adam Esterhazy*, premier du nom ;
- *Adam*, son fils, deuxième du nom ;
- *Adam*, son fils, troisième du nom, sous lequel Dieu créa le monde !..

Peut-être pourrait-on estimer qu'il importe de tirer l'échelle après la mention d'un tel *pedigree* !.. Eh bien ! tout paradoxal que cela puisse paraître, il y a encore mieux !

Quand, en 1784, le comte François de Montesquiou-Fezensac occupa le treizième fauteuil de l'Académie Française, on fit courir sur lui la suivante épigramme :

Montesquiou-Fezensac est de l'Académie.
Quel ouvrage a-t-il fait ? — Sa généalogie !

C'étaient, en effet, les titres les plus clairs de ce gentilhomme à figurer parmi les Immortels — mais nous allons voir qu'ils en valaient la peine !... En effet, dans un mémoire dirigé contre les sieurs de la Boulbène, le noble comte prouvait, clair comme le jour, qu'il descendait de Clovis en ligne directe. Il avait gagné son procès l'année qui précéda son entrée à l'Académie — et, à ce propos même, le comte de Maurepas lui avait dit avec un grand sérieux : « Nous espérons que vous voudrez bien ne pas retraire le royaume de France ! »

Mais on est en droit de se demander pourquoi M. de Montesquiou-Fezensac arrêta à Clovis l'illustration de sa maison ?... En effet, Clovis est fils de Childéric I^{er}, fils lui-même de Clodion le Chevelu, fils lui-même de Pharamond, fils lui-même, au dire des vieux historiens, de Marchomires, duc de la France Orientale. De plus, généalogie très complète a été dressée, par le vieux chroniqueur Gilles Corrazet, dans sa *Fleur des Antiquitez* (1632), de la maison de France qui remonte, par Marchomires et le duc Ybros, jusqu'à Francion ou Francus, fils d'Hector et d'Andromaque. Or, Hector lui-même était fils de Priam, fils de Laomé-

don, fils d'Ilus, fils de Tros, fils d'Erichtonius, fils de Dardanus, fils de Jupiter, fils de Saturne, lequel Saturne n'était, ni plus ni moins que le fils de Coelus, fils et mari de la Terre!...

Donc, quand le comte Robert de Montesquiou-Fezensac, le précieux poète que nous avons l'honneur d'avoir pour contemporain, commet ce distique dans *Le Parcours du Rêve au Souvenir*, en faisant allusion à certain château ancestral :

De mon aïeul Clovis la mémoire y fourmille,
Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?

il fait preuve d'une modestie généalogique aussi singulière qu'incompréhensible et dont il sied ici de faire justice (1).

IX

Fabuleuse également, mais en somme si joliment poétique, est la tradition qui met en scène Mélusine « de laquelle — dit Brantôme — il y a tant de fables ; et bien que ce soit fables, si ne peut-on dire autrement que tout beau et bon d'elle et si l'on veut dire la vraie vérité, c'étoit un vray soleil de son temps, de laquelle sont descendus ces braves seigneurs, princes, roys et capitaines portant le nom de Lusignan dont les histoires en sont pleines ».

La fée Mélusine, fille, au dire des bons vieux conteurs des treizième et quatorzième siècles, de Cisinus, roi d'Albanie, et de la magicienne Pressine, avait été rencontrée par Raymondin, comte du Poitou, au bord d'une fontaine. Il s'en éprit, lui demanda d'être sa femme, ce que Mélusine accepta à la condition qu'il ne cherchât jamais à connaître ce qu'elle ferait les nuits du samedi. Raymondin ayant prêté serment, elle lui donna pour présent de noces le magnifique château de Lusignan, bâti par les génies, et dont on voit encore les ruines dans le environs de Poitiers. Le comte observa quelque temps sa parole — mais, une nuit, sur la méchante ins-

(1) On trouvera de plus amples détails sur la généalogie fabuleuse du Comte Robert dans notre livre: *L'Art, le Boulevard et la Vie* (Floury, éditeur).

tigation de son frère, il voulut connaître ce à quoi sa femme pouvait bien employer la nuit sabbatique. Il entra brusquement chez elle — et Mélusine lui apparut moitié femme, moitié poisson, avec des ailes de chauve-souris, tenant en main un miroir et se baignant dans une cuve... La stryge s'envola en criant : « Adieu, Raymondin ! tu m'as perdue pour toujours ! » C'est à peu près, comme on voit, l'histoire, renversée, de Psyché ou de Lohengrin.

Dans la généalogie de sa famille, publiée à Paris, en 1587, par le R. P. Estienne de Cypre et de Lusignan (1) — le même, croyons-nous, qui fut fait évêque de Jérusalem par Charles-Quint — nous lisons au chapitre XXIX :

Si nous voulons suivre la commune opinion de toutes les histoires françoises et de tous les François en général, nous ne pouvons dire autre chose sinon ce qu'eux-mêmes disent : sçavoir est, Lusignan estre fondée par cette tant renommée Mélusine pour les merueilleux effets ; mais j'estime (sous correction de meilleure opinion) que tous ces discours sont prins d'une histoire fabuleuse et pleine de toute menterie, faicte de la dite Mélusine, laquelle pour tout est indigne d'estre nommée dans les Histoires. Car quicuonque fera une conférence de cette prétendue histoire avec la lecture des autres, on découvrira infinies erreurs, contes, fables et menteuses fictions, et ne scay comment ceux qui l'ont composée ont prins la peine d'escrire choses tant sottes et mal à propos : sinon pour trouver nouvelle façon de gagner avec le ménu peuple et simples femmelettes qui prennent ces menteries pour argent comptant. Ils font tout ainsi que le diable, prince des menteurs : car tout ainsi que ses escoliers sont les Magiciens et Sorciers, usant d'un art expressément defendu et subject à punition pour amorcer les pauvres âmes qu'ils veulent prendre, cachant leur meschanceté de quelque piété ou religion...

Cette fort orthodoxe profession de foi n'empêche point notre Révérend Père d'ajouter :

- Il se peut donc bien estre qu'à l'imitation de ces poètes menteurs, ces braves historiographes de Mélusine, ayant prins chose

(1) *Les généalogies de 67 très nobles et très illustres maisons yssues de Méroüée, fils de Théodoric II, roy d'Austrasie*, in-4°

vraye pour subject, ont meslé parmy une forest d'erreurs, mensonges et resveries, pour ce qu'il peut bien estre que Mélusine ayt fondé le chasteau de Lusignan et les villes de la Rochelle et autres (et est une chose qu'on ne peut oster de la teste de grand nombre des hommes) et néantmoins je ne trouve quelque historien qui en face quelque mention expresse, excepté Andre Thevet en sa Cosmographie qui véritablement est conforme à plusieurs de France et nous assure que devant que le chasteau de Lusignan fut ruyné qui fut l'an 1557, il se voyoit de vrais signes par lesquels on pouvoit' assurément juger que Mélusine l'avoit fait édifier. Je suis d'accord de cela, d'autant que je ne puis prouver le contraire : mais je dy qu'à cause du peuple léger à croire on donne foy à infinies menteries.

Toutes prémunitions qui n'empêchent point notre bon Père d'adjoindre à son texte une vignette représentant une syrène supportant les écussons de Bohême et de Hongrie, de Jérusalem, Chypre et Arménie, accompagnée de cette mention : *Mélusine, chef des Lusignan, Luxembourg et autres.*

On a dit de cette tradition : *Si fabula, nobilis illa est.* Nous n'y voyons, pour notre part, aucun inconvénient — et nous pousserons même la mansuétude jusqu'à rappeler, au pur profit d'aussi surprenantes prétentions, cette parole du bon Fontenelle : « S'il y a du fabuleux dans l'origine des grandes noblesses, du moins il y a une sorte de fabuleux qui n'appartient qu'à elles et qui devient lui-même un titre . » Ce à quoi personne, évidemment, n'aura la discourtoisie de contredire.

GEORGES MAUREVERT.

. (A suivre.)